

Colloque

La sortie de l'état d'urgence

mardi 10 octobre 2017 > 14h-18h

Pôle juridique et judiciaire - **Amphi Jacques Ellul
Pey-Berland - Bordeaux**

> Venir au Pôle juridique et judiciaire

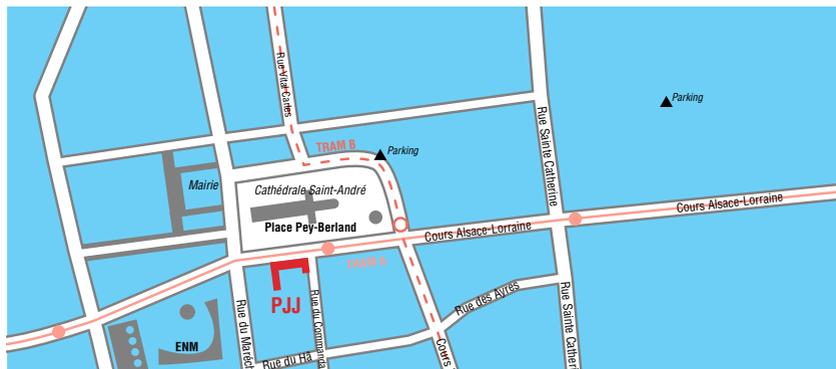
Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers) > descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le tram A (direction Mérignac) > descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 20 mn env.).

Depuis l'aéroport

- > Taxis
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta > rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire > Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



contact

Martine Portillo
T 05 56 01 81 40 martine.portillo@u-bordeaux.fr
4 rue du Maréchal Joffre - CS 61752 - 33075 Bordeaux cedex

Colloque

La sortie de l'état d'urgence

mardi 10 octobre 2017 > 14h-18h

Pôle juridique et judiciaire - **Amphi Jacques Ellul
Pey-Berland - Bordeaux**



Responsable scientifique
Pauline Gervier, maître de conférences

contact
martine.portillo@u-bordeaux.fr
T 05 56 01 81 40

octobre 2017 - imprimerie Pessac - université de Bordeaux

CERCCLÉ
Centre d'Études et de Recherches
Comparatives sur les Constitutions,
les Libertés et l'État

université
de BORDEAUX

Après-midi

14h **Présentation**

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCACLE

Propos introductif

Laurent Domingo, maître des requêtes au Conseil d'Etat

I - Quels obstacles ?

Présidence

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCACLE

14h20 **Les circonstances du maintien de l'état d'urgence**

Sébastien Laurent, professeur d'histoire contemporaine, université de Bordeaux, CMRP (sous réserve)

14h40 **Le maintien des états d'urgence en droit comparé**

Carolina Cerda-Guzman, maître de conférences en droit public, Université Paul Valéry Montpellier III, CERCACLE

II - Quelles nécessités ?

15h20 **De l'urgence à la résilience : la reconquête du temps long**

François Saint-Bonnet, professeur d'histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas, Institut Michel Villey

15h40 **Le maintien de l'état d'urgence : vers un nouveau droit des libertés ?**

Ariane Vidal-Naquet, professeur de droit public, Université Aix-Marseille, ILF-GERJC

Débats - Pause

III- Quelles modalités ?

Présidence

Ferdinand Mélin-Soucramanien, professeur de droit public, université de Bordeaux, directeur du CERCACLE

16h30 **Table ronde**

Grand témoin

Jean-Jacques Urvoas, ancien garde des Sceaux, ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale

Discussion

Laurent Domingo, maître des requêtes au Conseil d'Etat

Catherine Gauthier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCACLE

Marion Lacaze, maître de conférences en droit privé, université de Bordeaux, ISCJ